

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 8 (1962)

Heft: 6

Rubrik: Courrier des lecteurs-rédacteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Courrier des Lecteurs - Rédacteurs

MADAME,

J'ai été surpris de trouver, dans votre dernier numéro du « Messenger », la description de la nouvelle poste, à construire à la gare de Lausanne, placée sous le titre « Canton de Berne ».

Je me permets de vous rappeler qu'à la suite d'une pacifique révolution, qui a eu lieu le 24 janvier 1798, les Vaudois, ingrats et anticolonialistes, ont renoncé à la sollicitude que leur prodiguaient, depuis 1536, L.L. E.E. de Berne !

Certes, on est un peu long à comprendre chez nous ; mais veuillez noter que les Bernois eux-mêmes, avec une célérité à laquelle il faut d'autant plus rendre hommage qu'elle n'est point de règle chez eux, ont reconnu, au cours du siècle dernier déjà, le changement intervenu dans le gouvernement du Pays de Vaud. Il me semble donc que le « Messenger » eût pu, sans risques politiques excessifs, inscrire, en tête de l'événement lausannois qu'il relate : « Canton de Vaud ».

Les Vaudois de Paris, dont je suis, « bernés » par l'en-tête erronée de votre article, vous seraient certainement reconnaissants si vous acceptiez de publier une (ou cette) rectification dans votre prochain numéro !

Veuillez, je vous prie, Madame, agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Abonné du « Messenger ».

Non, cher lecteur, vous n'êtes point « bernés », car devant dépouiller chaque mois plus de mille pages de dépêches suisses, nous avons adopté le classement de l'agence télégraphique suisse. Dans l'article que vous mentionnez « La nouvelle poste de Lausanne-gare coûtera plus de 50 millions », la nouvelle venait de Berne, car c'est l'Assemblée fédérale qui votait le crédit en question. Or, je pense que vous savez aussi bien que nous que ladite assemblée siège à Berne et non à Lausanne.

Sans rancune ! La Réd. !

MONSIEUR LE RÉDACTEUR
du « Messenger Suisse de France »,
Quai Voltaire, Paris (7^e).

Ce matin j'ai reçu le numéro d'avril 1962 de votre « Messenger » et je me suis empressé de le lire. Entre autres rubriques, je lis : « A Appenzell, un nouveau cas de cécité chez les chamois ». L'an dernier, après que 120 chamois atteints de cécité aient été abattus dans

les montagnes des Rhodes intérieurs d'Appenzell, on avait cru que cette hécatombe aurait raison de cette maladie. Or, voilà que les gens rencontrent encore certains de ces animaux aveugles dans le Brueltobel. Ainsi, dernièrement, trois de ces chamois ont dû être abattus. De lire ces actes de barbarie est très pénible. Permettez, Monsieur le Rédacteur du « Messenger », de vous suggérer une chose : C'est de demander à MM. les Conseillers du canton d'Appenzell de mettre sur pied des gardes-forestiers et des gardes-chasses. A moins que, cette hécatombe soit ordonnée administrativement pour raison de surpeuplement. Car, ici, à Lyon, ont été donnés des ordres d'exterminer les pigeons par empoisonnement, à cause de l'affluence de ces volatiles, mais beaucoup de citadins ont été indignés de ce massacre et leur apportent des graines pour les nourrir, et les pigeons pullulent toujours. D'autre part, Monsieur le Rédacteur du « Messenger », avez-vous encore le numéro du mois de juin de l'an passé, vous y trouverez la photo du vigneron qui voit sa vigne détruite. Je vous joins la feuille sur laquelle il y a le vigneron qui regarde sa vigne détruite par un désherbant, déversé par un hélicoptère qui a survolé la région viticole, à Lyon et environs. Ainsi, de même, que des braconniers jettent des explosifs dans les rivières, sous leur action explosive, les poissons se trouvent tous, le ventre en l'air, au fil de l'eau ; après quoi, ils n'ont qu'à les cueillir avec l'épuisette, donc il est fort possible que quelques actes de ce genre soient commis dans le canton d'Appenzell. Vous feriez bien de prévenir les autorités forestières.

Veuillez bien agréer, Monsieur le Rédacteur du « Messenger Suisse de France », mes très respectueuses salutations et mes excuses de ce que je me permets de vous suggérer ces conseils.

Stéphanie EBINER, Concierge,
7, rue Terraille,
Lyon, 1^{er} (Rhône).

Nous sommes persuadés, chère abonnée, que les autorités d'Appenzell auront fait le maximum pour sauvegarder de cette épidémie les chamois que nous aimons tant voir évoluer, du train, parfois, au loin dans la campagne. Néanmoins, nous publions votre lettre qui intéressera certainement plusieurs lecteurs.

Le courrier des lecteurs-rédacteurs est accessible à tous nos lecteurs et abonnés. Nous écrire, c'est maintenir vivant le lien entre tous les Suisses de France. — La Rédaction

MONSIEUR,

N'ayant pas reçu le « Messenger » de décembre et ne recevant d'ailleurs le journal que dans tout les derniers jours du mois, je n'avais plus envie de renouveler l'abonnement.

Je le fais néanmoins par amour de notre cher pays.

Par ailleurs je suis aussi mécontente de ce que vous ne faites jamais mention de la belle fête de Noël donnée par la Société de Bienfaisance de la rue Hallé qui a eu lieu ce dernier Noël encore dans la salle de l'hôtel des Pavillons, 36, rue de l'Échiquier.

M. Matthey, Président, Mlle de Sax, précieuse collaboratrice, ainsi que Mlle Brintet, aussi un Monsieur très grand, que je pense être attaché au service Social de l'Ambassade, et dynamique animateur de cette réunion, qui groupe chaque année quelques deux cents invités. Toutes les dames et les demoiselles qui gracieusement viennent prêter leur concours pour le service. Tous les artistes chanteurs et autres qui eux aussi viennent très gentiment donner un peu de joie.

Ne croyez-vous pas que le dévouement sans limites de toutes ces personnalités bienfaisantes qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine ne pourraient trouver dans « Le Messenger » quelques lignes qui les récompensent un peu de leurs efforts et aussi la reconnaissance de ceux à qui elles viennent en aide.

Mme Soldati, notre nouvelle première Grande Dame en France, avait bien voulu aussi honorer de sa haute présence cette belle fête annuelle.

Très séduisante et très gracieuse, Mme Soldati a bien voulu nous dire au micro qu'elle nous aimait bien tous.

Soyez assurée, Madame, que nous en avons été très touchés et que tous nous voulons aussi vous aimer de tout notre cœur comme nous aimions M. et Mme Micheli, qui voulaient bien aussi nous faire l'honneur de leur haute présence et de leur amicale bienveillance.

Je pense que vous aurez à cœur de réparer cet oubli et c'est sans aucune que je vous envoie en même temps que cette lettre le montant par mandat de mon abonnement pour l'année. Avec mes meilleurs vœux de prospérité, joie, et santé pour tous.

Veillez agréer je vous prie, Mon-

sieur le Rédacteur, l'expression de ma considération distinguée.

Marie-Anna PAULI, 77 ans,
50, rue du Mont-Cenis,
Paris (18^e).

*Une lettre restée en souffrance,
mais que nous tenons néanmoins à
publier.*

A tout Seigneur, tout honneur.

La Réd.

MADAME,

Nous apprenons avec stupéfaction le brusque départ de M. Henry Maders, chef d'escale de Swissair au Bourget et puis à Orly depuis 12 ans. Nos compatriotes et nos amis français voyageant sur notre ligne connaissent tous M. Henry Maders et il est inutile de vous dire la sympathie bien méritée que nous lui portons.

Aussi cette nouvelle nous a consternés. Nous nous demandons quelles sont les raisons valables qui ont motivé son licenciement aussi brutal.

Je suis sûre que votre journal « Le Messenger Suisse » ne pourra pas rester insensible à cette mesure regrettable.

Veillez croire, Madame, à mes salutations distinguées.

Mme Vve Schlaepfer.

*A notre tour, chère abonnée,
d'être stupéfaits par la nouvelle
que vous nous annoncez. Habitué
de la ligne depuis toujours, M.
Maders symbolisait pour nous
l'hospitalité suisse. Toujours aimable,
toujours prêt à rendre service,
il était l'âme de Swissair à Orly.
Serait-ce cela qu'on lui reproche ?
Nous espérons vivement toutefois
que votre nouvelle est comme celles
qui circulent actuellement, une
fausse nouvelle, ou, si elle devait
être confirmée, de celles que l'on
peut encore modifier.*

La Réd.

UNE COMPATRIOTE CENTENAIRE A ST-TROPEZ (VAR)

Mme Jacques Bernasconi, née Louise Chomat, originaire de Magliaso (Tessin), est entrée, le 6 mars 1962, dans son second siècle. Ayant perdu son époux après 48 ans de mariage, elle venait habiter à St-

Tropez chez sa fille unique et son gendre.

Quelle vieille dame charmante ! Quelle centenaire extraordinaire ! Tout en elle respire l'optimisme et la joie de vivre. Petite femme soignée, souriante, espiègle et pleine d'entrain, qui a bon pied, bon œil, bonne oreille, elle possède une vivacité d'esprit que nombre de ses cadets envieraient.

Entourée de ses proches, elle se haussait gaillardement sur la pointe des pieds, levant ainsi sa silhouette menue et son visage heureux vers ceux qui étaient venus nombreux lui témoigner leur affection et leur respect, parmi eux le maire de St-Tropez. Elle ne donnait nullement une impression de fragilité et sa verve forçait à la bonne humeur. Elle offrait à chacun quelques paroles spontanément aimables, chaleureuses.

Mais les oreilles charmées de Mme Bernasconi percevaient à travers une ambiance chaude et animée un tic-tac nouveau, marquant les premières heures d'un nouveau siècle pour elle. C'est en effet un superbe cadeau qui venait de lui être remis, au nom des autorités du canton du Tessin, par M. le Consul général de Suisse à Marseille et Mme Raoul C. Thiébaud, venue tout exprès pour la circonstance. Une magnifique pendule neuchâteloise égrenait un à un les vœux exprimés par le canton du Tessin qui a offert ce cadeau à sa compatriote centenaire. Elle était toute émue de ce beau geste.

Aux vœux des autorités tessinoises présentés par M. le Consul général de Suisse s'était associée la Société suisse de bienfaisance de Marseille.

Mme Bernasconi pour qui les années ne semblent pas compter récita à l'assistance ébahie et admirative le compliment qu'elle avait appris à l'âge de dix ans pour sa première communion et rappelant qu'elle avait fait, en 1886, son voyage de noces à Lugano, elle éluda spirituellement les questions indiscrettes à ce propos.

Souhaitons à cette sympathique et allègre centenaire que Dieu lui accorde la grâce de conserver encore longtemps sa vivacité et sa jeunesse de cœur.

M. H.

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17^{bis}, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART

SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X^e. C.C.P. Messenger Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : NF 10

IMPRIMEUR : A. COUJSLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 98.541. — Dépôt légal : II-1962 - N° 85/1962

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messenger » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.

Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17^{bis}, quai Voltaire, Paris, 7^e